

**Les élections municipales se sont tenues le 27 novembre.** Deux scrutins distincts étaient organisés : l'un pour la désignation du maire, l'autre pour le choix du conseil municipal. A l'ouverture de la campagne, la CENI a mis l'accent sur « les 10 commandements d'une élection libre, juste, transparente et démocratique. » En dépit de ce rappel, la campagne a été « entachée d'irrégularités », selon son vice-président, Thierry Rakotonarivo. Les sondages d'opinion ont de nouveau été interdits. L'ONG Safidy avait délégué 4 100 observateurs, répartis dans 771 communes.

Pour bon nombre d'observateurs, les municipales d'Antananarivo s'apparentent à un **nouveau duel électoral à distance entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana**. Ce duel avait eu lieu pour la première fois en 2007 lorsqu'Andry Rajoelina s'est présenté à l'élection municipale d'Antananarivo, sous la présidence de Marc Ravalomanana. Le candidat du pouvoir a disposé de moyens importants et a démarré sa campagne par un grand show médiatique. De nombreuses personnalités du TIM, connues comme proches de Marc Ravalomanana, ont décidé de soutenir le candidat du pouvoir, Naina Andriantsitohaina, riche homme d'affaires, ancien ministre des affaires étrangères. Il s'agit de la première crise importante traversée par le parti depuis sa création en 2001, observe *Midi*. Trois des cinq candidats maires aux municipales à Antananarivo ont signé la charte de bonne conduite initiée par le CFM, le CSI, la Ceni, le HCDDED, la CNIDH, le Samifin et les organisations de la société civile.



Un article de *Politika* a présenté les énormes défis qui attendent le prochain maire et les conseillers municipaux qui auront la lourde tâche de remettre à flot la capitale, asphyxiée, livrée à l'anarchie, aux incivilités, sans ressources et mal gérée.

Antananarivo est dirigée depuis plusieurs années par Lalao Ravalomanana, épouse de Marc Ravalomanana, son conseiller spécial et ancien président, renversé par Andry Rajoelina en 2009, qu'il a ensuite battu à la présidentielle de 2018.

Lalao Ravalomanana ne se représentant pas, le camp de l'ex-président a choisi contre toute attente de présenter un candidat inconnu du grand public, Tahiry Ny Rina Randriamasinoro.

**Malgré quelques irrégularités, le scrutin s'est déroulé dans le calme. Plus de 67 % des électeurs se seraient abstenus.** Un chiffre record. Face à cette situation de décrédibilisation des élections, *L'Express* s'interroge : « Faut-il continuer à organiser des élections pour servir de façade à la démocratie que la mondialisation impose aux pays pauvres ? » Le Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCDDED) a déploré ce faible taux de participation qui risque de mettre à mal la légitimité des élus.

**Dans la capitale les premières tendances donnaient un avantage à Naina Andriantsitohaina, candidat pro-Rajoelina** mais le taux de participation ne dépasserait pas 23 %. Les candidats pro-pouvoir seraient en voie de l'emporter dans d'autres villes comme Antsirabe.

**L'Assemblée nationale, entrée en session ordinaire le 15 octobre, a été frappée par un fort absentéisme** lié à la campagne électorale pour les municipales. L'examen de la loi de finances 2020 ainsi que l'étude du cas de deux élus incarcérés, suite à la création d'une « commission permanente chargée de l'examen des demandes de suspension de la détention, des mesures privatives et restrictives de liberté ou de la poursuite d'un député. » ont dû être reportés au lendemain des élections. La société civile a déploré que le projet de loi de finances ne soit pas porté suffisamment tôt à la connaissance du public, elle s'est déclarée préoccupée par les conditions dans lesquelles le projet sera adopté, comme cela est trop souvent le cas.

**Les propositions d'amendement portant sur le statut de l'opposition sont bloquées au niveau du Sénat.** L'examen de la proposition de loi a été renvoyé sine die. Le texte du député pro-Rajoelina Brunelle Razafitsiandraofa apporte un certain nombre de restrictions à la loi de 2011 qui n'a jamais été appliquée. Il aurait pour effet d'exclure Marc Ravalomanana du titre de chef de l'opposition qu'il revendique.

**Le pouvoir compte mettre un terme au mandat des actuels sénateurs à majorité HVM dans l'objectif de pouvoir faire adopter son projet de révision de la Constitution.** La révision de la Constitution porterait notamment les modalités d'élection et de désignation des sénateurs. Leur nombre serait réduit de 63 à 18, dont douze élus et six désignés. Avec le nombre des maires et de conseillers municipaux qu'il possédera après les élections du 27 novembre et qui sont les grands électeurs des sénateurs, le pouvoir disposera d'une nette majorité à la chambre haute. Il lui sera donc facile de trouver la majorité de 3/4 nécessaire à l'approbation du projet de révision constitutionnel.

**La vice-première ministre chinoise a effectué un séjour à Madagascar à la tête d'une forte délégation** en vue de renforcer la coopération bilatérale. La Chine rappelle qu'elle ne s'immisce jamais dans les affaires intérieures des pays avec lesquels elle entretient des relations.

**Le New York Times est revenu sur le rôle qu'aurait joué la Russie lors de la présidentielle malgache.** Le quotidien explique comment Moscou aurait tenté d'influer sur le processus électoral, soutenant d'abord Hery Rajaonarimampianina avant de tenter un repositionnement en faveur d'Andry Rajoelina.



**La 1e réunion de la commission mixte sur les îles Eparses s'est tenue au palais d'Andafiavaratra**, lieu symbolique où a été signée la déclaration du retour à l'indépendance de Madagascar. Les deux délégations de haut niveau ont acté l'existence d'un différend sur la question de souveraineté de ces îles. Les parties ont convenu de trancher sur le sujet avant le 60e anniversaire de l'indépendance, le 26 juin 2020. La date de la prochaine session qui aura lieu à Paris n'est pas encore fixée.

Une consultation nationale sur les îles Eparses aura lieu du 9 au 11 décembre afin de « *recueillir l'ensemble des avis des forces vives de la nation sur ce sujet fondamental* », annonce un communiqué du ministère des affaires étrangères.

**Madagascar a participé au premier forum international des droits de l'homme et au quatrième dialogue judiciaire africain** qui se sont tenus à Kampala, sous l'égide de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, sur le thème du rôle du pouvoir judiciaire. Parmi les thèmes abordés : la question des déplacés internes et des réfugiés, le droit à la nationalité et le problème de l'apatridie, les contentieux électoraux et les droits de l'homme, le terrorisme et la protection des droits de l'homme, le développement et les droits des peuples autochtones.

**Madagascar a été l'un des 14 Etats à avoir été examiné dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU)** au cours de la session qui s'est tenue à Genève début novembre. Amnesty international ainsi que d'autres ONG de défense des droits humains ont participé aux travaux préparatoires et remis des contributions. Madagascar a accepté 163 recommandations, 11 ont été rejetées, 29 vont être plus amplement considérées d'ici la prochaine session du Conseil des droits de l'homme.

La 2e phase du **programme de consolidation de la paix** s'est tenue avec la participation de la coordinatrice de Nations et des partenaires techniques et financiers. Restaurer la paix et la sécurité publique dans de brefs délais, tel est l'un des défis à relever dans le cadre du plan Emergence de Madagascar, a mis en avant premier ministre. Le « *Fonds de réconciliation et de paix* » a déjà bénéficié d'un financement de 11 millions de dollars. La prochaine phase (période 2020-2022) disposera d'un financement de 7,5 millions.

Des actes de **vindictes populaires** ont de nouveau été signalés. Le commissariat de police de Sainte-Marie a été incendié par la foule à la recherche d'un présumé meurtrier et violeur d'une femme. A Antsohihy, un prévenu sur le point d'être incarcéré pour un meurtre a été lynché à mort par une vingtaine d'individus. Déféré pour l'exécution sommaire d'une jeune femme de 19 ans à Ikalalao, un gendarme a été placé en détention préventive. **La CNIDH a comptabilisé 19 exécutions sommaires en 2017 et 2018.**

Dans le district d'Ambohimahasoana, le **comportement de militaires** de passage inspire la crainte de la population. Des hommes ont quitté les lieux, craignant d'être arrêtés ou rackettés.

**Attaque armée doublée de meurtre sur la RN°7 : trois sous-officiers, un ex-gendarme et quatre civils incarcérés.** Un caporal et un autre civil sont en fuite. Les malfaiteurs ont abattu le chauffeur et empoisonné l'aide-chauffeur et le convoyeur puis ils ont jeté le corps du conducteur dans un canal. La gendarmerie affirme s'employer à éradiquer les attaques sur les axes routiers qui refont surface.

A Ambanja, un opérateur de vanille a été **retrouvé mort au commissariat**. La police évoque un suicide. La famille demande une enquête approfondie.

**Des rapt contre rançon** font rage dans certaines communes du district d'Amboasary-Sud. A Betroka, une jeune fille a été enlevée et relâchée après paiement d'une rançon des 2,3 millions Ar.

**Les profanations de caveaux** seraient en recrudescence dans le district de Miarinarivo. Un homme a été trouvé en possession de 30 kg d'ossements humains. Curieusement, l'objet de ces trafics n'a jamais été élucidé.

**La Conférence des évêques s'est alarmée de la situation de l'environnement et de la détérioration du niveau et des conditions de vie de la population.**

L'effectif de la HCJ étant incomplet, **les dossiers transmis par le Bianco concernant des affaires de détournement de biens publics par des anciens membres du gouvernement sont en stand-by.** Les deux représentants de l'Assemblée nationale n'ont pas encore été nommés. Parmi les dossiers en instance, ceux de trois anciens ministres impliqués dans des affaires de détournements de fonds. Selon le procureur général près de la Cour suprême qui tient le parquet de la HCJ, **cinq autres dossiers concernant d'anciens membres du gouvernement ont été déposés au bureau permanent** de l'Assemblée qui devra statuer sur la suite à donner.

**Huit magistrats ont été traduits devant le conseil de discipline du CSM**, cinq d'entre eux ont été sanctionnés. Ils ont été inculpés de fausse interprétation de textes, de consommation d'alcool dans une boîte de nuit, d'escroquerie et de mauvais comportement. Plus d'un an après sa suspension l'ancienne présidente du SMM, Fanirisoa Ernaivo,

candidate à la présidentielle, a été révoquée. Elle avait lancé de violentes invectives à l'encontre des forces de l'ordre venues encadrer un meeting organisé par un collectif de candidats à la présidentielle. Elle a affirmé que la décision est entachée d'irrégularités et compte faire appel.

En séance plénière de l'Assemblée nationale, **les 45 députés présents ont proposé la suspension de la détention des députés de Fandriana et de Mahabo**, conformément à la résolution adoptée par la commission chargée de « *l'examen des demandes de suspension de la détention, des mesures privatives et restrictives de liberté ou de la poursuite d'un député.* » de levée de l'immunité parlementaire nouvellement créée. Les mesures judiciaires prises à l'encontre de ces députés nouvellement élus avaient été prises avant le début de la campagne des législatives.

**Le garde des sceaux s'est une nouvelle fois insurgé contre les ingérences dans les affaires judiciaires.** Le ministre a récemment dénoncé des tentatives d'empêcher l'exécution de décisions de justice. Le garde des sceaux « *a donné l'ordre d'engager des poursuites contre quiconque s'adonne à ces démarches illicites* », peut-on lire sur sa page Facebook.

**Andry Rajoelina a effectué une visite à la maison centrale d'Antanimora, accompagné par son épouse et le ministre de la justice.** Constatant la surpopulation dramatique de l'établissement, il a ordonné l'accélération du traitement des dossiers de tous les détenus du pays d'ici le 15 décembre. Le ministère s'organise pour multiplier les audiences extraordinaires et les audiences foraines. Andry Rajoelina a confirmé qu'une mesure de réduction de peine, voire de grâce, est en préparation. La construction de nouvelles infrastructures carcérales a également été confirmée. Des formations professionnelles destinées à faciliter la réinsertion des détenus seront mises sur pied. Les agents pénitenciers qui se livrent à la corruption pour autoriser des visites ont été mis en garde. Dans une déclaration publique, Amnesty International s'est félicité de cette initiative présidentielle.

**Le taux de prévenus est descendu à 44,6 % à la maison centrale d'Antanimora.** Il était de 61 % lors de la visite du chef de l'Etat.

**Les membres du CSM ont été convoqués par le chef de l'Etat.** Les magistrats ont été priés d'œuvrer activement à l'amélioration du fonctionnement de la justice et au respect des droits de l'homme.

**A la prison d'Antalaha, 80 détenus mineurs ont bénéficié d'une formation professionnelle dans le cadre d'un projet piloté par l'OIT.** A leur libération, ils font l'objet d'un accompagnement. L'opération devrait être élargie à une centaine de mineurs qui ne sont pas directement concernés par des vols de vanille, y compris des mineurs en attente de jugement. Cet établissement est l'un des plus surpeuplés de la Grande île, avec 2 379 détenus pour 285 places. Une extension est en cours.

**La CNIDH se dit préoccupée par la situation des femmes en détention préventive.** Elle rappelle que « *tous les détenus, condamnés et prévenus, ont droit au respect de la dignité inhérente à la personne humaine.* »

A l'occasion des 10 ans du Mandela Day, **l'association Blessing Covenant a mené une nouvelle action en faveur de 700 femmes détenues à la maison centrale d'Antanimora avec leurs enfants.**

Après 30 ans d'intervention, **le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) quitte Madagascar.** Il a notamment contribué à la promotion du respect des droits des détenus. La Croix-Rouge malagasy, récemment déstabilisée par la corruption de ses anciens dirigeants, reste seule sur le terrain.

**Délinquance financière - Une plateforme numérique financée par le Pnud et la Comesa en chantier.** Des experts du groupe anti-blanchiment de capitaux de l'Afrique orientale et australe apportent une assistance technique au profit de Madagascar. Les informations portant sur les individus impliqués dans des crimes et des infractions économiques seront centralisées dans cette base de données.

**Cinq mois après la mise en place du système i-Toroka, plateforme de dénonciation en ligne, le Bianco est assailli de doléances.** La confidentialité de l'identité du dénonciateur est sécurisée. Les investigateurs du Bianco ne pourront pas connaître la personne sans son consentement. Ils peuvent toutefois interagir avec eux. « *Il y a des doléances de qualité avec de gros enjeux* », affirme le DG du Bianco.

**Prévention des migrations illégales à destination des pays à risque :** une opération d'autonomisation des jeunes femmes a été lancée dans la région Sava, particulièrement touchée par ce phénomène. La FAO est associée au programme visant à favoriser la création d'activités rémunératrices pour les femmes. **L'envoi de travailleurs migrants dans les pays étrangers reste suspendu jusqu'à ce que toutes les conditions préalables à une reprise soient réunies.** Des avancées ont été accomplies sur ce dossier, entre autres la ratification de trois conventions internationales qui régissent les migrations internationales. Des accords bilatéraux sont en cours de négociation.

**Une passeuse a été condamnée à 5 ans d'emprisonnement** par la cour criminelle du Pôle anti-corruption pour une affaire de trafics à destination de l'Arabie Saoudite. **Vingt-huit jeunes en instance de départ pour Dubaï** ont été interceptés dans la résidence de la responsable du réseau.

**L'Unicef renforce ses actions en faveur de la protection des enfants et compte pour ce faire sur la contribution des médias.** Des formations ont été organisées à leur intention.

**28 ans après la ratification par Madagascar de la CIDE, les stratégies et politiques nationales qui ont été élaborées restent en attente d'application,** selon la Plateforme de la société civile pour l'enfance. Des actions ont été menées par des membres de la société civile mais il reste beaucoup à faire. Neuf enfants sur dix souffrent de

privations de droits. 21 % n'ont pas d'état civil. Pour le représentant de l'Unicef, « *la qualité de l'éducation pose un réel souci.* » **Plus de 10 000 enfants travaillent dans des mines illégales de mica** selon une enquête menée par *NBC News*. Les efforts menés depuis quelques années dans la région Sava commencent à porter leurs fruits : le **travail des enfants dans les activités liées à la filière vanille** seraient en nette régression, grâce à la mise en œuvre d'un projet conduit par l'OIT. Le réseau *Malina* a publié un important dossier sur les **travailleuses domestiques** dont le nombre est estimé à deux millions.

**La santé et les droits sexuels et reproductifs font désormais partie intégrante des matières enseignées dans les lycées.** Après une phase expérimentale, la mise en œuvre est en cours. Un réseau regroupant les intervenants doit être constitué.

**Le VIH/Sida frappe de plus en plus les très jeunes.** *Sur sept cas confirmés, cinq sont entre la tranche d'âge de 15 à 24 ans*, constate l'ONG *Mad'aids*. La maladie se propage à une vitesse extrêmement rapide dans cette population du fait de ses pratiques sexuelles, de la crainte des réactions des parents et de la méconnaissance de la maladie.

**Le planning familial est devenu un droit mais reste méconnu.** Faute de vulgarisation et en raison d'un manque de sensibilisation, la loi adoptée en janvier 2018 n'a pas été portée à la connaissance du public. 33 % seulement des femmes utilisent une contraception alors que l'objectif mondial vise un taux de prévalence contraceptive de 50 % en 2020. Le représentant résident de l'UNFPA estime cependant que les chiffres récents sont encourageants mais il met les pouvoirs publics en garde : « *avec une telle fécondité, toutes les ambitions de développement resteront un défi perpétuel. Et le gouvernement et les ressources ne pourront suivre.* »

**Lutte contre la violence à l'égard des femmes** : sept mois après sa nomination en tant qu'ambassadrice de l'UNFPA, l'épouse du chef de l'Etat a appelé la société à briser le silence. Le premier centre spécialisé dans la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre a été inauguré dans la capitale.

Un **avant-projet de loi sur la lutte contre les violences basées sur le genre** a été examiné en conseil de gouvernement qui a également donné son accord pour l'élaboration d'une **loi-cadre en faveur de l'égalité femmes-hommes**.

Un nouveau **mouvement de grève a été lancé par les enseignants membres du Seces de l'université d'Antananarivo**, provoquant des manifestations d'étudiants qui redoutent le report de la nouvelle année universitaire, voire une année blanche. La mise en place du système LMD pourrait être compromise. Les étudiants protestent également contre les retards de versement de leurs bourses. Les membres du Seces de Toamasina ont décidé à leur tour d'interrompre les cours, ceux de Fianarantsoa et de Mahajanga menacent de rejoindre le mouvement.

**Le paludisme** connaît une hausse préoccupante depuis le début de la saison de transmission épidémiologique, ce mois-ci. Plusieurs districts sont touchés. Le ministère de la santé a comptabilisé depuis début août **33 victimes de la peste bubonique**.

« **De plus en plus de malades font du crédit chez des dépositaires de médicaments pour se soigner** », écrit *L'Express*. Des personnes meurent car elles n'ont pas pu se payer les traitements prescrits. L'opérationnalisation de la Caisse nationale de solidarité en santé (CNSS) a pris un important retard.

**Une convention a été signée entre les forces de l'ordre et les journalistes** afin de garantir à ces derniers l'accès à l'information et d'assurer leur sécurité dans l'exercice de leurs fonctions. Cet accord, appuyé par les Nations unies, résulte d'un travail en commun mené depuis 2012.

**Des responsables de cybercafés de la région Est se mobilisent pour lutter contre la cybercriminalité et améliorer la protection des enfants.** L'initiative « *Cyber ami des enfants* », appuyée par l'Unicef, redéfinit les normes dans ces endroits très fréquentés par les mineurs.

**La gendarmerie a mené une opération d'assainissement du secteur minier à Tanamarina Ikalamavony (Haute Matsiatra).** Sept personnes ont été arrêtées, des blocs de béryllium et de tourmaline provenant d'une exploitation illicite ont été saisis. La prolifération des exploitations illicites nourrit le marché noir qui, subséquent, favorise les actes de banditisme et les malversations en tous genres, expliquent les forces de l'ordre.

**Le conseil des ministres suspend le projet « Base Toliara » pour une durée indéterminée.** « *Toute communication autour du projet est suspendue mais les échanges continuent. Les problématiques engendrées par les mésententes entre le projet et les communautés locales obligent à suspendre le projet* », rapporte le communiqué qui souligne que les bénéfices et les avantages que pourrait en tirer le pays ne sont « *pas clairs.* » D'intenses négociations vont donc s'engager pour déterminer le sort de ce projet dans lequel des centaines de millions de dollars ont déjà été investis et des actions de formation engagées. Le Collectif Tany et le Craad-OI se réjouissent de cette décision mais restent vigilants. Base Toliara estime qu'elle n'aura pas d'impact sur la progression de l'étude de faisabilité définitive en cours. Les media et les réseaux sociaux rapportent les tentatives du Conseil du Fampihavanana Malagasy (CFM) de renouer le dialogue entre les protagonistes du projet. Cette initiative, affirment les deux entités, ne peut se substituer à l'étude de faisabilité complète du projet que le gouvernement a promis de mener et qui a justifié la décision de suspension. Les signataires appellent les autorités à rester fidèles à l'engagement pris.

**Transparency International Initiative Madagascar (TI-IM) constate que l'opacité règne dans l'attribution des contrats miniers.** Depuis 2011 l'attribution de permis est théoriquement gelée mais ces deux dernières années plus d'une dizaine de permis ont été octroyés. 5 000 demandes sont en attente. « *On a découvert que ce gel favorisait la négociation entre les promoteurs de projets et les décideurs politiques. Parce que l'octroi des permis passe désormais à travers des paiements de facilitation et des pots-de-vin. Il y a donc un risque élevé de corruption* », explique l'auteur de l'étude. Le permis accordé au projet « *Base Toliara* » en 2012, sous la Transition, pourrait être concerné. Pour TI-IM, cette situation concerne l'ensemble des promoteurs miniers. Même si les communautés locales sont consultées, leur avis est rarement pris en compte, d'où le développement des contestations populaires. Les lacunes et incohérences de la législation minière font l'objet d'un consensus mais intérêts stratégiques et raison d'État conduisent à s'en accommoder.

**Le gouvernement, actionnaire à 20 %, demande un audit la compagnie minière QMM.** L'audit des comptes, des investissements et de la gestion est requis afin de déterminer les impacts réels de ce grand projet qui opère depuis 21 ans à Madagascar. L'impact environnemental des activités de la société fait l'objet de critiques récurrentes mais la raison principale de cette décision semble liée à la nouvelle augmentation de capital requise par QMM, la 3<sup>e</sup> depuis 2012. La convention qui lie l'Etat à la société expire en 2023. La recapitalisation de 2015 avait été décidée suite aux difficultés financières causées par la chute du cours des matières premières. L'Etat avait dû emprunter pour pouvoir participer aux deux premières augmentations de capital.

**Les organisations de la société civile, regroupées au sein de la plateforme « Henika », ont signé un protocole d'accord avec l'Office national de l'environnement.** L'objectif est de remédier aux problèmes sociaux liés aux investissements. Au-delà, les deux parties se proposent d'améliorer le cadre législatif ainsi que les contrôles et suivis environnementaux.

**Les opérateurs de la filière crabe dénoncent la mainmise des Chinois sur cette activité** et les privilèges qui leur seraient accordés.

**Trafic de bois de rose - Affaire du bateau « Flying » - Un mandat d'arrêt international émis à l'encontre de deux Chinois.** La cour d'appel a confirmé le jugement du tribunal correctionnel sur cette affaire impliquant 17 Chinois inculpés pour passage inoffensif sur le territoire maritime malgache, refus d'obtempérer et délit de fuite. 15 d'entre eux ont été condamnés à des peines d'emprisonnement et à de fortes amendes.

**Feux de brousse : 14 millions d'ha de forêt ont été détruits depuis l'indépendance, s'est alarmé le ministre de l'environnement.** « *Il est grand temps que tout un chacun prenne ses responsabilités face à un tel fléau* », a-t-il déclaré. Le prêt par la France d'un appareil bombardier d'eau opérant à La Réunion est en discussion. Une acquisition serait envisagée. Le ministre fait valoir que la perte de la forêt malgache n'est pas sans incidence négative sur les îles voisines.

**Le projet d'extension du port de Toamasina financé par le Japon fait toujours face aux critiques d'universitaires et d'associations.** Une lettre ouverte a été adressée au chef de l'Etat pour lui demander de retirer le permis environnemental et de déporter le projet sur un site plus favorable.

**L'état des lieux des mangroves est alarmant. Entre 1995 et 2018, une perte de l'ordre de 13 % de cet écosystème a été observée.** Une situation due notamment à la production de charbon de bois, aux coupes illicites et à la conversion des mangroves en cultures. L'Usaid vient en appui pour la promotion de la gestion durable de ce milieu menacé.

**Un projet de riziculture sur une superficie de 5 000 ha en vue à Katsepy. Un projet confié à un groupe chinois** qui entre dans le cadre de l'objectif présidentiel d'implanter à Madagascar une riziculture sur 100.000 ha. La création de 500 emplois est mise en avant, proposés en priorité aux populations locales. Une consultation des habitants et des acteurs concernés a débuté en avril. Le ministre de l'agriculture s'est rendu sur place pour rencontrer la population et évaluer les répercussions du projet.

**La contestation du projet de ville nouvelle « Tana Masoandro ».** Les habitants touchés par le projet ont été appelés à consulter le guichet unique mis en place à proximité pour se renseigner et traiter les dossiers d'indemnisation. 337 familles sont concernées pour 700 parcelles. Une centaine de familles concernées directement par la première phase du projet auraient accepté de signer une promesse de vente. L'Etat a prévu 20 millions de dollars pour dédommager les familles expropriées. Les opposants reprochent au pouvoir d'avoir ouvert ce guichet unique alors que la décision avait été prise de suspendre les travaux. Ils réclament une rencontre avec Andry Rajoelina et souhaitent lui faire des propositions alternatives. L'entrepôt d'une entreprise chargée de l'installation d'un pont provisoire a été vandalisé et incendié. C'est la deuxième fois que pareil acte survient sur le site. Des manifestations sporadiques se sont encore produites. La grande majorité des terrains mis en vente aurait été acquise par des Karana.

**L'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) appuie un 1er programme pays de 35 millions de dollars en faveur de Madagascar.** Le premier depuis 1986, année où la Grande île a intégré cette entité.

**Plan Émergence Madagascar (PEM) - Le FMI est encore en attente de connaître les priorités de l'État.** Une mission du FMI a évalué les impacts du déblocage de la 5e tranche de la Facilité élargie de crédit (FEC) et examiné une éventuelle prolongation du programme en fonction des nouvelles orientations du Plan national de développement (rebaptisé PEM). La mission a fait part de sa satisfaction concernant mesures décidées en vue du redressement de la Jirama, qui bénéficie encore de subsides budgétaires. Un audit de la société est annoncé. Les discussions ont également porté sur la vérité des prix à la pompe, dont la non-application pèse lourdement sur le budget de l'Etat.

**La Chine offre 300 tonnes de semences de riz hybrides.** Ce riz permet des rendements de 8 tonnes à l'hectare, soit plus du triple des variétés les plus répandues dans la Grande île. 100 tonnes sont disponibles dès la campagne 2019-2020.

**Des projets de zones industrielles sont en discussion avec les Chinois.** Pour le ministre de l'industrie et du commerce, « *la coopération sino-malgache est une option qui s'ouvre vers la promotion des industries à Madagascar* », avec la construction des zones spéciales économiques et la construction de parcs industriels.

**La Banque mondiale finance les travaux de la RN44, 113 km entre Moramanga et Ambatondrazaka,** objet de promesses présidentielles depuis une décennie. Jugée stratégique par les observateurs, la RN44 est le seul axe routier traversant le bassin rizicole de la région Alaotra Mangoro.

**Alors que l'exécutif vise une forte hausse de l'investissement privé, le pays a légèrement régressé dans l'indice Doing Business de la Banque mondiale.** Madagascar demeure placée à la 161e place sur 190 pays, comme en 2018. Mais le score sur la facilité à faire des affaires a quelque peu régressé.

**Après le carburant, l'État prévoit d'importer directement d'autres PPN tels que le riz, l'huile ou la farine.** L'objectif de cette initiative est de mettre un terme à la fluctuation des prix et à la spéculation de certains importateurs, indiquent les autorités. Cette initiative est vue d'un bon œil par les consommateurs mais suscite des interrogations chez certains experts.

**La quête de l'autosuffisance alimentaire réaffirmée par le chef de l'Etat à l'ouverture de la campagne rizicole.** Un challenge qu'il compte relever avant la fin de son mandat. Le pouvoir prévoit diverses mesures incitatives. Andry Rajoelina a affirmé que depuis le début de son mandat plus de 35.500 ha de terres cultivables ont été aménagés. 85 000 devraient l'être en 2020.

**Aggravation des délestages et des coupures d'eau à Antananarivo, six directeurs de la Jirama ont été limogés.** « *Je vais prendre en main le cas de la Jirama* », a lancé Andry Rajoelina. Les multiples limogeages et remplacements de hauts responsables de la compagnie n'ayant pas été de grands secours, il promet de trouver des solutions pour éliminer les délestages répétitifs et la pénurie d'eau dans la capitale.